



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/930

Attribution de subventions de fonctionnement à 15 associations culturelles du domaine des musiques classiques et contemporaines pour un montant global de 144 000 € – enveloppe "Casino" - Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 8 JUILLET 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 JUILLET 2021

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRES ELUS** : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, M. GIRAUD, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme VIDAL (pouvoir à M. ODIARD), Mme BORBON (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. DEBRAY), Mme BOUAGGA (pouvoir à M. ZINCK), Mme BRAIBANT THORAVAL (pouvoir à Mme AUGÉY), M. DRIOLI (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme ALCOVER), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2021/930 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 15 ASSOCIATIONS CULTURELLES DU DOMAINE DES MUSIQUES CLASSIQUES ET CONTEMPORAINES POUR UN MONTANT GLOBAL DE 144 000 € – ENVELOPPE "CASINO" - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon porte une ambition forte en matière de politique publique culturelle, avec plusieurs objectifs inscrits au plan de mandat :

- **Lyon, ville de création artistique et culturelle**
  - o aménager les lieux dédiés à la création artistique et culturelle ;
  - o développer les résidences pour artistes, auteurs et autrices, créateurs et créatrices ;
  - o soutenir et accompagner l'émergence artistique et l'insertion des artistes dans la ville.
  
- **Lyon, ville d'inspiration et d'émancipation**
  - o organiser des parcours d'éducation artistique et culturelle de la petite enfance à l'âge adulte ;
  - o développer l'offre de pratiques artistiques amateur ;
  - o investir l'espace public et rendre plus accessibles nos institutions.
  
- **Lyon, ville d'échange et de coopération**
  - o tisser des liens entre villes pour développer des échanges, coopérations et partenariats culturels en France, en Europe et dans le monde dont pourront bénéficier nos étudiants, artistes, techniciens du spectacle, mais aussi les publics lyonnais ;
  - o encourager la coopération entre lieux, entre institutions et tissu associatif, entre disciplines et esthétiques ;
  - o accueillir des artistes, intellectuels, journalistes, empêchés de créer ou menacés dans leur pays, notamment via le réseau icorn.

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, des actions prioritaires seront conduites sur le temps du mandat afin de rééquilibrer le budget culture et soutenir la création artistique, favoriser l'accès à la culture et à la pratique artistique, promouvoir les droits culturels, mettre en œuvre l'éco-responsabilité et la transition écologique et sociale au sein de cette politique publique et enfin, participer à la coopération et aux solidarités internationales.

L'engagement dès 2021 et pour les années à venir est de soutenir les artistes, auteurs et autrices, et professions associées dans leur travail et leur donner les moyens de la création. A cet égard, les subventions annuelles de fonctionnement sollicitées par le secteur indépendant de la culture (lieux de création et de diffusion associatives, équipes artistiques) sont un levier important.

Dans le cadre de rééquilibrage au sein du budget culture, le montant des subventions proposées a été revu à la hausse afin de participer à des conditions de travail et de production des œuvres plus favorables aux artistes.

Le contexte inédit de la crise sanitaire a freiné de nombreuses créations et projets artistiques et culturels. Le monde du spectacle vivant -artistes, auteur-trices, techniciennes, administrateur-trices et associé.es- a été durement touché. Il est encore difficile de dire le nombre exact de représentations reportées ou annulées « pour cause de Covid-19 » de chaque structure, ni le total des heures d'Education Artistique et Culturelle perdues. Les lieux accueillant résidences ou répétitions, sont restés ouverts malgré tout et le travail de création a pu se poursuivre. La valorisation des projets de la saison 2020-2021 est basée sur les dates programmées qui ont subies un report ou une annulation, sur le maintien des travaux en résidences ainsi que sur les ateliers avec les publics des territoires ayant eu lieu sur les quelques courtes périodes de reprise d'activités de la saison.

Les subventions de fonctionnement attribuées aux lieux sont proposées en fonction de leurs valeurs artistiques : part d'accueil de productions locales dont des créations dans la programmation ; ligne artistique claire ; définition précise des modalités d'accueil des artistes ; capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteurs culturels du territoire. Elles sont également appréciées au regard d'éléments culturels : capacité à proposer des actions culturelles diversifiées favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics, engagement à aller vers de nouveaux publics, ...).

### **SECTEUR Musique classique et contemporaine**

Je vous présente aujourd'hui des associations du secteur des « musiques anciennes et contemporaines » que je vous propose d'aider grâce au soutien financier du Grand Casino de Lyon - Le Pharaon.

Je vous rappelle que le Grand Casino de Lyon soutient le développement de la politique culturelle de la Ville de Lyon. Dans ce cadre et pour l'exercice 2021, le Grand Casino de Lyon met à la disposition de la Ville de Lyon, par convention, une somme de 442 500 €, dont 142 500€ de reliquat exceptionnel de 2020. 144 000 € sont proposés au vote aujourd'hui.

Le choix des structures culturelles répond aux objectifs que la Ville de Lyon s'est fixée dans le domaine de la création et de la diffusion de la musique et les structures retenues prennent en compte l'intérêt communal en mettant à disposition du plus grand nombre de Lyonnais.es des manifestations artistiques de qualité et en contribuant au rayonnement culturel de la Ville de Lyon.

Les subventions sont proposées en fonction de leurs valeurs artistiques : ligne artistique claire ; capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteur-trices culturel-les du territoire et pour les festivals de spectacles vivants : part des artistes lyonnais.es dans la programmation ; définition précise des modalités d'accueil des artistes. Elles sont également appréciées par leurs valeurs culturelles : effort des structures à s'adresser à tous les publics favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics...) ; engagement à aller vers de nouveaux publics ; tarification adapté au public ciblé.

Pour information, 26 dossiers ont été reçus en 2021 sur le secteur des musiques classiques et contemporaines pour un montant demandé global de 340 500 €. 15 associations vous sont présentées aujourd'hui.

Vous trouverez ci-dessous une présentation succincte des associations ainsi qu'un tableau récapitulatif des subventions proposées.

### **Aide à la création, soutien à l'émergence**

#### **COMPAGNIE FROTTER FRAPPER - 25 rue Wakatsuki Lyon 8<sup>e</sup>**

La compagnie a été créée en 2015 par la violoncelliste Noémi Boutin, formée au CNSM de Paris. La compagnie a fédéré de nombreuses énergies permettant de porter dès 2017 l'enregistrement de son premier disque en solo Cello Suites – Benjamin Britten - Label NoMadMusic puis en 2017, son premier spectacle La Tête à l'envers en duo avec la flûtiste Sylvaine Hélary.

La compagnie est engagée en faveur de la diversité musicale, n'hésitant pas à défendre les musiques dites classiques, contemporaines et improvisées. Sur scène, cela se traduit par des collaborations artistiques diverses (cirque, danse, théâtre, performances, jazz...) mais aussi par un important travail autour du « dérapage » et le recours au texte.

Noémi Boutin révèle une véritable vocation de chambriste et poursuit aujourd'hui ce travail notamment au côté du Quatuor Béla dont elle est l'invitée régulière. Elle conçoit des programmes audacieux qui mêlent œuvres nouvelles et pièces de répertoire. Elle partage la scène avec les plus grands circassien-nes, comédien-nes ou encore musicien-nes de jazz, tels que Mathurin Bolze, Jörg Müller, Sylvaine Hélary, Marc Ducret, Pierre Meunier...

Cette saison, la compagnie devrait reprendre le concert We need to talk avec un temps de résidence. Un film a été réalisé et diffusé en digital et créera Chambéry La Rose des vents avec un chef cuisinier, associée Ades ateliers avec le lycée hôtelier.

La compagnie développe aussi des concerts commentés et des ateliers autour de textes à destination des scolaires, de la pratique théâtrale ou mise en voix et des masterclass et transmission à destination d'étudiant.es violoncellistes.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 158 178 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 5 000 €
Etat : 25 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 8 000 €
Recettes propres : 96 850 €

### **Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € pour la compagnie Frotter Frapper**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

#### **ENSEMBLE DE MUSIQUE VOCALE A CAPELLA TARENTULE - 7 rue Pierre Corneille Lyon 6<sup>e</sup>**

L'ensemble vocal Tarentule a été créé en 2012 par Cecil Gallois (Directeur artistique) et Xavier de Lignerolles (co-directeur). Cet ensemble vocal mixte est composé de cinq chanteurs issus du CNSMD de Paris ainsi que du CMBV (Centre de Musique Baroque de

Versailles). L'ensemble a vu le jour avec l'idée de promouvoir la musique polyphonique a cappella profane de la fin du 16e siècle : le Madrigal.

Il effectue un travail de recherche et de diffusion sur l'interprétation de la musique polyphonique a capella et interprète un répertoire de musique vocale de compositeurs connus ou à découvrir. Il présente aussi des créations contemporaines, dans le style madrigalesque, commandées à des compositeur-trices actuels.

Cette saison on a pu entendre l'ensemble dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

L'association souhaite développer des outils et une expertise "technico-artistique" autour des nouvelles formes de créations mêlant performance et vidéos. Il participera au Festival de Labeaume et au festival de la Vallée aux Loups (Hauts de Seine).

Le nouveau disque de l'ensemble Gesualdo, 4ème Livre des Madrigaux vient de sortir chez Outhere Music/Naxos.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 52 520 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 4 000 €
Recettes propres : 48 520 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € à l'Ensemble de Musique Vocale à Capella Tarentule**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

**One-Shot – Ensemble Tactus - 1 rue Jean Mermoz Oullins**

L'association One-Shot, créée en 2011, est gestionnaire de l'ensemble TaCTuS, collectif de cinq percussionnistes issus du CNSMD, dont les principaux axes artistiques sont la création et la diffusion de concerts et de spectacles pluridisciplinaires. Les membres de l'Ensemble affectionnent autant le répertoire contemporain (David Lang, Steve Reich, Julia Wolfe, ...) que les registres plus classiques tels que les Variations Goldberg de J-S. Bach, enregistrées aux côtés du soliste Jean Geoffroy dans un arrangement de Raphaël Aggery (CD paru sur le Label Skarbo – 2015).

Ses spectacles ont entre autres été accueillis par les scènes nationales de Dunkerque, Les Subsistances, le CCNR de Rillieux, le Théâtre de la Renaissance, le Théâtre de Vénissieux, Le Toboggan, le Théâtre de Vienne, la Rampe – Echirolles, l'Auditorium de Lyon, le Taipei International Percussion Convention Festival, la BIME Biennale des Musiques Exploratoires – GRAME...

TaCTuS s'implique dans le développement d'actions de transmission.

Cette saison l'ensemble met en place un nouveau spectacle jeune public Reset créé à La Machinerie, Théâtre de Vénissieux. Des reprises de spectacles sont prévues : L'appel de la forêt à l'Opéra de Lyon et à L'intervalle Vaugneray.

L'association dispense des formations à destination des enseignants, des ateliers musique bodypercussion pour les familles et de la pratique artistique.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 143 164 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 8 000 €
Etat : 25 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 6 000 €
Recettes propres : 92 164 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € à l'association One-Shot – Ensemble Tactus**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

**SR9 trio -9, Quai Arloing Lyon 9<sup>e</sup>**

Bientôt 10 ans que le Trio SR9, créé à Lyon par trois musiciens formés au CNSMD de Lyon, partage sa passion avec les publics. Depuis son premier prix au Concours International en Trio du Luxembourg en 2012, le Trio SR9 s'est depuis imposé dans le paysage musical.

Il renouvelle les expériences scéniques en collaborant avec des artistes de tout horizon ou en abordant eux-mêmes d'autres formes artistiques telles que le théâtre ou la danse dans leur travail. Il se consacre aussi à des projets d'enregistrement et a sorti en octobre 2015 sous le label Naïve son premier album BACH au marimba (travail de transcription autour de 3 marimbas). Un nouvel album est sorti en 2018 Alors, on danse ?, toujours sous le même label.

Cette saison, le programme Ravel Influence(s) autour de la musique de Maurice Ravel, avec des artistes invités (la pianiste Shani Diluka, la violoncelliste Astrig Siranossian et la chanteuse Kyrie Kristmanson), fait l'objet d'une vidéo de présentation et de l'enregistrement d'un disque.

SR9 développe un concert-spectacle jeune public Parcours, programme rassemblant des œuvres pour marimba joué par trois personnages qui basculent progressivement dans un jeu plus théâtral avec du mime.

Le trio est invité au Festival French May à Hong Kong en juin 2021 avec une collaboration avec le groupe hongkongais Toolbox Percussions (participation par vidéo), et au Festival International de Percussions de Pleven – Bulgarie

Au titre de l'action culturelle, le trio SR9 poursuit sa mission d'ateliers artistiques auprès de collégien-nes et anime des ateliers de découverte des percussions corporelles avec des établissements scolaires de Vaulx-en-Velin.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 259 573 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 8 000 €
Etat : 25 000 €
Etat – Fonpeps : 15 379 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 4 000 €
Recettes propres : 103 805 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € à l'association SR9**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :

Au titre du fonctionnement : 2 000 €  
 Au titre du Fonds d'Urgence : 4 000 €

## Aide à l'inscription sur le territoire

### Cuivres Diffusion - Ensemble Odyssée - 25 rue Roger Radisson Lyon 5<sup>e</sup>

Odyssée, créé en 1986, est un ensemble contemporain composé de quatre cuivres et un percussionniste, avec pour mission de créer des ponts entre les musiques savantes et les musiques populaires en élaborant des spectacles musicaux exigeants et accessibles à tous. Depuis plus de 30 ans et plus de 1800 représentations, la musique est théâtralisée et spatialisée grâce à la mise en scène des musiciens et de leurs instruments.

Pour chacune de ses créations, l'ensemble collabore avec un nouvel artiste (metteur en scène, chorégraphe, vidéaste,...).

Les musiciens poursuivent leur travail de transcription ou de commande à des compositeurs mais s'orientent aussi vers la composition afin d'enrichir le répertoire des ensembles cuivres et percussions.

Cette saison on a entendu Sous la Surface petite forme musicale et visuelle dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine au Château de Ducs de Savoie Chambéry.

Le spectacle Couleurs Cuivres est repris pour une diffusion en région et l'association met en place sa nouvelle création participative La Grande Iliade, avec 200 personnes en scène.

Cuivres Diffusion participera à Tout L'Monde Dehors au Parc de la Visitation (5e), à la Part Dieu Rancy (3e) et à la Station Mue (2e).

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 341 580 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 7 000 €
Etat : 57 500 €
Etat – Fonpeps : 18 470 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 15 000 €
Recettes propres : 194 500 €

### Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € à l'association Cuivres Diffusion

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :

Au titre du fonctionnement : 3 000 €

Au titre du Fonds d'Urgence : 5 000 €

### Emelthée - 4, place Commandant Arnaud Lyon 4<sup>e</sup>

Fondé à Lyon en 2009 par Marie-Laure Teissèdre, le Chœur Emelthée rassemble une trentaine de jeunes chanteurs et chanteuses professionnels (moyenne d'âge 25 ans), issus d'établissements d'enseignement supérieur français ou étrangers.

Du quatuor de solistes au chœur de chambre, Emelthée se produit a cappella, ou avec un accompagnement instrumental. Son répertoire va de la musique baroque à la musique d'aujourd'hui avec une spécialité sur la musique française au tournant des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.

Le travail d'Émelthée est au croisement de la musique avec d'autres disciplines artistiques (littérature, peinture, danse, patrimoine) et au renouvellement de présentation des œuvres (mise en espace, rupture du code scène-salle, lecture de textes apportant un éclairage inédit).

Le chœur se produit également dans des festivals, de Berlioz à la Côte St-André, Continents et cultures en Beaujolais, Printemps de Vienne ou Ambronay.

La collaboration avec le Musée des beaux-arts se poursuit et les concerts reprendront dès que la situation le permettra. Emelthée prévoit la création d'un programme de musique baroque, Stabat mater de Pergolèse. Les actions culturelles devraient reprendre dans le cadre de Musique au musée avec une nouvelle classe de l'école Jean Macé de Lyon.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 155 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 6 000 €
Etat : 4 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 4 000 €
Mécénat : 16 500 €
Recettes propres : 57 500 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € à l'association Emelthée**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 3 000 €

**Ensemble Céladon - 60 cours Lafayette Lyon 3<sup>e</sup>**

Depuis sa formation en 1999, l'ensemble Céladon crée des programmes de concert à l'identité forte et originale et explore le répertoire de la musique ancienne. Mené par le contre-ténor Paulin Bündgen, Céladon propose des œuvres entre musique médiévale, Renaissance et baroque.

L'ensemble est régulièrement invité de festivals et de saisons musicales où il est reconnu pour la qualité de son interprétation et ses rapports humains avec le public.

Depuis 2015, Céladon s'intéresse aussi à la création contemporaine avec les programmes No time in eternity, ou encore IEPOΣ | HIEROS.

En résidence au centre scolaire Saint Louis-Saint Bruno depuis 2015, l'ensemble organise la saison de concerts Les Rendez-vous de Musique Ancienne.

Céladon propose aussi un nouveau format de concerts Illico Presto, à Chapelle St Louis-St Bruno, pensés pour être proposés sous une forme allégée et s'adapter à la reprise des activités culturelles. Dans le cadre de sa résidence au lycée St Louis-St Bruno, l'ensemble organise des actions de sensibilisation à la poésie et musique du Moyen-Age.

Céladon crée Au Douz Tens Nouvel chansons de Trouvères et bénéficie pour L'Offerta del Cuore Umano oratorio de Giovanni Legrenzi, d'une résidence de création à la Chapelle de la Trinité engagée avec l'association les Grands Concerts. Les Grands Concerts ont souhaité mettre en place avec Céladon cette résidence autour d'un projet scientifique portant sur la restitution de trois Oratorios du 17<sup>e</sup> siècle italien. Chaque Oratorio fera l'objet d'un travail de mise en espace, en lumières et en costumes stylisés propres à les rendre vivants et accessibles au public d'aujourd'hui. Un travail de médiation est également effectué auprès des scolaires. Le premier volet de cette trilogie L'Offerta del Cuore Umano sera donné en décembre à la Chapelle de la Trinité.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 128 215 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 18 000 €
Etat : 25 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Sociétés Civiles : 10 000 €
Recettes propres : 42 600 €



**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000 € à l'ensemble Céladon**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 3 000 €

**GMVL – Groupe de Musiques Vivantes de Lyon - 25 rue Chazière Lyon 4<sup>e</sup>**

Le GMVL fondé en 1975 par Bernard Fort et Marc Favre, a pour but de promouvoir des activités artistiques et pédagogiques faisant appel aux techniques électroacoustiques. La diffusion des œuvres produites passe par des concerts, des spectacles vivants et autres manifestations tous publics afin de présenter et valoriser la musique électroacoustique.

Le GMVL a édité une soixantaine de références au format CD, livres et DVD (acousmatique, poésie sonore, paysage sonore, ornithologie, musiques traditionnelles, ouvrages pédagogiques). Des activités de formation et de médiation sont aussi proposées.

GMVL a fait sa rentrée dans le théâtre de la Villa Gillet en octobre, avec un concert électroacoustique.

La 3<sup>e</sup> édition du Festival Ondes Croisées mélange de performances et de créations originales, élaborées tout au long de la saison, par des artistes associés au GMVL est prévu en juin au sein de la Villa Gillet et du Parc de la Cerisaie.

L'association souhaite constituer des ateliers collectifs d'artistes de la région lyonnaise dans le vaste domaine de la création électroacoustique.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 72 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 20 000 €
Etat : 20 000 €
Bénévolat / prestations en nature : 6 000 €
Recettes propres : 19 000 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € au G.M.V.L.**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 10 000 €

**Les Nouveaux Caractères - 2 place Bertone Lyon 4<sup>e</sup>**

En 2006, Caroline Mutel et Sébastien d'Hérin créent l'ensemble Les Nouveaux Caractères. Spécialisés dans le répertoire baroque, ils s'intéressent particulièrement à ses opéras et ses formes théâtrales. Ils proposent de redécouvrir les œuvres baroques au sein de lieux légendaires comme la Chapelle Royale du Château de Versailles, dans des lieux prestigieux et internationaux (Auditorium de Lyon en tant qu'« ensemble associé, Opéra de Lyon, les festivals d'Ambronay, La Chaise Dieu, Pontoise) ou dans des théâtres et scènes nationales.

L'association travaille sa nouvelle création Livietta e Tracollo qui sera jouée au Théâtre de la Renaissance l'année prochaine.

Artiste associé à l'Auditorium de Lyon, Les Nouveaux Caractères jouera Les Surprises de l'Amour – Opus 2 de J.P.Rameau.

Dans le cadre des actions culturelles, l'ensemble organise des ateliers de pratique artistique avec le Collège de la Tourette, de la formation professionnelle avec le Pôle Lyrique d'Excellence de Lyon (accompagnement de jeunes professionnels sur une saison) et des ateliers au centre Léon Bérard (enfants hospitalisés) et aux Chartreux.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 401 387 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 10 000 €
Etat : 40 800 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 36 500 €
Métropole : 3 000 €
Sociétés civiles : 27 000 €
Recettes propres : 216 200 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 7 000 €aux Nouveaux Caractères**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :  
 Au titre du fonctionnement : 7 000 €  
 Au titre du Fonds d'Urgence : 4 000 €

**Association Maison de Lorette - 42, Montée St Barthélémy Lyon 5<sup>e</sup>.**

L'association Maison de Lorette a pour objet de valoriser le site de la Maison de Lorette, par la production, l'organisation et la promotion de manifestations culturelles et artistiques, et de spectacles et plus particulièrement à titre principal, un festival de musique contemporaine. La Maison de Lorette a été construite en 1520, et devient en 1832 la demeure de Pauline Jaricot. Elle est aujourd'hui la propriété des Œuvres Pontificales Missionnaires.

Le projet de festival est porté par Camille Rhonat, ancien élève de l'ENS de Lyon, professeur de philosophie, et François Mardirossian, diplômé du Conservatoire Royal de Bruxelles et pianiste.

La 3e édition du festival Superspectives se déroulera du 18 juin au 11 juillet 2021. L'association souhaite créer une œuvre musicale, clin d'œil au Carnaval des animaux, qui s'adressera en priorité aux enfants. La programmation s'annonce riche : Edouard Ferlet, le Quatuor Tana, Christophe Chassol...

En amont du festival l'association réalise des ateliers de sensibilisation à la musique contemporaine auprès des personnes en situation de handicap, en partenariat avec le collectif Echo et l'ALGED Fourvière (Association Lyonnaise de Gestion d'Etablissements pour personnes Déficiantes). Pendant le festival, des visites de la maison et des masterclass d'introduction à la musique contemporaine auprès des publics scolaires défavorisés ou éloignés seront organisées.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 263 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 5 000 €
Etat : 10 000 €
Métropole : 10 000 €
Mécénat : 140 000 €
Recettes propres : 53 000 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 €à l'association Maison de Lorette**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 0 €

### **Piano à Lyon - 22 rue de l'Annonciade Lyon 1<sup>er</sup>**

Créé en 2005, Piano à Lyon offre, à la salle Molière, une saison consacrée au piano en solo ou en musique de chambre, avec une succession de récitals de grands concertistes internationaux (Alexandre Tharaud, Anne Gastinel, Renaud et Gautier Capuçon, Katia et Marielle Labèque) et de jeunes solistes (sortant des CNSMD) propulsés sur la scène internationale suite à une victoire remportée à l'occasion d'un concours, succès renforcé par une actualité discographique et une couverture médiatique intense (en 2018-2019 Jean-Paul Gasparian âgé de 24 ans).

En 15 ans, près de 60 000 spectateurs ont assisté à ces soirées. Piano à Lyon poursuit des objectifs : promouvoir le répertoire des musiques classiques dédiées au piano et à la musique de chambre ; accompagner le démarrage de la carrière des jeunes pianistes par des productions discographiques. Ainsi il enregistre les concerts (essentiellement de jeunes solistes) et confie la réalisation ainsi que la distribution des disques à divers labels, un contrat de licence étant signé avec les firmes. Cette activité contribue à la promotion et au prestige de la programmation.

Piano à Lyon poursuit sa collaboration avec Sélim Mazari, en musique de chambre aux côtés du Quatuor Modigliani. On pourra ainsi entendre ces artistes sur scène en septembre, mais aussi des musiciens renommés comme Renaud Capuçon.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 384 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 30 000 €
Mécénat : 20 000 €
Recettes propres : 311 500 €

### **Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 9 000 € à Piano à Lyon**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 9 000 €

### **Aide au rayonnement**

#### **ADIPAC – Les Percussions Claviers de Lyon - 65-73 rue du Bourbonnais Lyon 9<sup>e</sup>**

ADIPAC, gestionnaire de l'ensemble Percussions Claviers de Lyon (PCL) existe depuis 35 ans. L'ensemble fait chanter ensemble xylophones, vibraphones et marimbas pour façonner un son devenu signature. Il présente les œuvres de Maurice Ravel, Darius Milhaud ou Chico Buarque et conçoit de nouvelles formes pour la scène avec des collaborations artistiques variées.

Engagés dans la transmission, l'ensemble développe de nombreuses actions culturelles, sous formes de rencontres ou d'ateliers en tournée comme dans leur lieu à Lyon, L'Hameçon (Lyon 9<sup>e</sup>). Ce lieu, dédié aux percussions, est aussi un espace de production permettant la réalisation de résidences et rendant possibles des rencontres artistiques. C'est également un outil pour la création d'œuvres musicales et de spectacles, un lieu alternatif où les musiciens proposent des rendez-vous musicaux et des actions pour les publics scolaires.

Cette saison ADIPAC a créé le spectacle Le Ballon Rouge théâtre musical et ciné-concert, en janvier 2021 à l'Allegro, Miribel (01). L'association a réalisé une captation du

concert de Bertrand Belin & Les Percussions Claviers de Lyon au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines pour une diffusion sur Francetv/Culturebox.

ADIPAC continue ses actions de territoire à Lyon et lors de ses tournées en France.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 261 707 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 38 000 €
Etat : 50 926 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 20 000 €
Sociétés civiles : 32 710 €
Mécénat : 4 480 €
Recettes propres : 100 837 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 38 000 € ADIPAC – Les Percussions Claviers de Lyon**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 38 000 €

**Le Concert de l'Hostel Dieu (CHD) - 10 rue Bourgelat Lyon 2<sup>e</sup>**

Créé en 1992, Le Concert de l'Hostel Dieu – CHD - travaille sur l'interprétation du répertoire vocal baroque du 18<sup>e</sup> siècle. Avec en moyenne un effectif d'une quinzaine d'artistes, instrumentistes spécialisés et chanteurs et chanteuses solistes, il forme une équipe artistique soudée sous la direction de Franck-Emmanuel Comte. Il défend l'originalité et la spécificité d'un répertoire régional en valorisant les manuscrits baroques conservés dans les bibliothèques de la région. L'ensemble place au cœur de ses projets le lien avec d'autres esthétiques et des distributions de jeunes solistes internationaux, repérés lors d'académies ou de grands concours européens de chant, tel que le Concours International de Chant Baroque de Froville.

Franck-Emmanuel Comte anime des conférences et des avant-propos, propose des concerts-lecture et des master-classes, conçoit des vidéos didactiques et des formes de concert innovantes.

A Lyon, l'ensemble a mis en place de petites formes FugaCités dans le cadre du festival de l'UCLy et donnera à la salle Molière La Francesina et French Connection en juin.

Le Concert de l'Hostel Dieu entame une nouvelle collaboration artistique autour de Bach pour un projet européen avec l'Allemagne et la Pologne pour des rendez-vous de 2022 à 2024.

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 532 858 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 20 000 €
Etat - Fonpeps : 5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 20 000 €
Sociétés civiles : 42 900 €
Mécénat : 78 000 €
Recettes propres : 348 608 €

## **Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 20 000 € au Concert de l'Hôtel Dieu**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :  
Au titre du fonctionnement : 20 000 €  
Au titre du Fonds d'Urgence : 5 000 €

### **Les Amis du Quatuor Debussy - 2 D rue Louis Thévenet Lyon 4<sup>e</sup>**

Le Quatuor Debussy, créé par des étudiants issus du CNMSD de Lyon, est composé de deux violons, un alto et un violoncelle. Depuis 30 ans le quatuor partage ses interprétations musicales des scènes prestigieuses au Japon, Chine, États-Unis, Canada, Australie,... Nommé et récompensé à maintes reprises (Victoire de la musique 1996), il jouit à ce jour d'une reconnaissance incontestable. Il crée des passerelles avec différents domaines artistiques comme la danse, le théâtre ou encore les musiques actuelles et le cirque et continue ses collaborations inattendues avec, plus récemment, les arts numériques (David Gauchard) ou encore le slam (Mehdi Krüger).

La transmission et l'échange est au cœur des activités avec des ateliers en direction des enfants et des projets à destination de publics divers (personnes âgées, détenus, malades...). Il est également à l'initiative de concerts-rencontres et d'ateliers gratuits afin de partager sa passion pour les musiques d'hier et d'aujourd'hui avec tous. Depuis sa création, le Quatuor Debussy s'investit activement aux côtés des jeunes quatuors à cordes en vue de leur transmettre les savoirs. Outre le cycle spécialisé qu'il dirige au CRR de Lyon depuis 2011, il dispense son enseignement au sein de stages de musique et à l'occasion de son Académie d'été, proposée depuis 1999 en juillet dans le cadre de son festival Cordes en ballade en Ardèche.

Cette saison a vu la création de Antigone à Molenbeck & Tirésias sur une mise en scène de Guy Cassiers (coproduction Les Nuits de Fourvière). Ce spectacle se présente sous forme de dyptique avec musique de Dimitri Chostakovitch assurée par le quatuor.

Le Quatuor Debussy et son équipe souhaitent renforcer les liens qui ont pu se créer depuis trois ans dans le cadre de son nouveau lieu de résidence à l'INSPE de Lyon, notamment en poursuivant son engagement en faveur de la création et en permettant à d'autres artistes d'utiliser les moyens matériels et humains dont il bénéficie.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 559 055 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 15 000 €
Etat : 70 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 30 000 €
Métropole : 12 500 €
Sociétés civiles : 30 000 €
Mécénat : 45 395 €
Recettes propres : 329 600 €

## **Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000 € aux Amis du Quatuor Debussy**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :  
Au titre du fonctionnement : 15 000 € ;  
Au titre du Fonds d'Urgence : 7 000 €.

## Projet pédagogique

### Les Petits Chanteurs de Lyon - 7, place Saint Irénée Lyon 5<sup>e</sup>

Les Petits Chanteurs de Lyon est la plus ancienne institution musicale lyonnaise. La maîtrise de la primatiale St Jean-Baptiste de Lyon est constituée de jeunes chanteurs âgés de 7 à 35 ans (primaire, collège, lycée et supérieurs) avec six disciplines enseignées : la formation musicale, le travail corporel, le chant individuel ou en petit groupe, la formation musicale pour adultes, la direction de chœur et le chant grégorien et chant choral.

La Maîtrise forme des musiciens de haut niveau et les prépare, pour ceux qui le souhaitent, à entrer au CRR ou CNSMD. La Maîtrise de la primatiale, regroupe le chœur d'enfants et le chœur de jeunes, gère toute la liturgie au sein de la Cathédrale à travers des ensembles solistes ou les chœurs de la Maîtrise, se produit lors de concerts en France ou à l'étranger.

Les Petits Chanteurs sont composés de 4 Chœurs : la pré-maîtrise (primaires, le chœur d'enfants de la Maîtrise (collégiens), le chœur de jeunes de la Maîtrise (dès 3e + lycéens) et le chœur Elevatio (étudiants et jeunes professionnels).

Le projet pédagogique propose :

- Un Coursus découverte : avec des cours de formation musicale Willems dispensés à partir de 6/7 ans ;
- Des cours de formation musicale Kodaly de la 9<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> (pour les classes CHAM) ;
- L'ouverture d'une pré-maîtrise (hors cadre Sainte-Marie-Lyon) avec une proposition faite aux écoles St-Just/St-Irénée, La Favorite, Sainte-Ursule, le quartier de Saint-Irénée et le plateau du 5<sup>e</sup> ;
- La création d'un cursus spécialisé pour le chœur de Jeunes et Elevatio avec un cours de formation musicale renforcée et de la direction de chœur/chantre ;
- La création d'un « chœur de parents » (l'objectif étant de créer un lien entre les parents et leurs enfants par la musique) ;
- On a pu entendre les Petits Chanteurs de Lyon pour un concert dans le cadre du festival baroque d'Ambronay avec SPIRITO et la Maîtrise du Puy-en-Velay. Des concerts seront également donnés avec la Maîtrise de l'Opéra de Leipzig.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 320 690 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 10 000 €
Etat : 20 000 €
Métropole : 26 000 €
Diocèse et Ste Marie : 92 200 €
Recettes propres : 98 990 €

### Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 7 000 €aux Petits Chant

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 : 10 000 €

Je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2021, une subvention de fonctionnement à chacune de ces associations conformément au tableau récapitulatif ci-dessous.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville  
- Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

1- Des subventions d'un montant global de 144 000 € sont allouées aux associations précitées selon la répartition suivante :

<b>ASSOCIATION</b>		<b>Montant</b>
<b>Aide à la Création Soutien à L'émergence</b> 16 000 €	Compagnie Frotter Frapper (8 <sup>e</sup> )	4 000 €
	Ensemble de Musique Vocale A Capella Tarentule (6 <sup>e</sup> )	4 000 €
	One-SHot – Ensemble Tactus (hors Lyon)	4 000 €
	SR9 Trio (9 <sup>e</sup> )	4 000 €
<b>Aide Inscription Territoire</b> 48 000 €	Cuivres Diffusion – Ensemble Odyssee (5 <sup>e</sup> )	3 000 €
	Emelthée (4 <sup>e</sup> )	4 000 €
	Ensemble Céladon (3 <sup>e</sup> )	15 000 €
	GMVL – groupe de musiques vivantes de Lyon (4 <sup>e</sup> )	5 000 €
	Les Nouveaux Caractères (4 <sup>e</sup> )	7 000 €
	Association Maison de Lorette (5 <sup>e</sup> )	5 000 €
	Piano à Lyon (1 <sup>er</sup> )	9 000 €
<b>Aide au Rayonnement</b> 73 000 €	ADIPAC (9 <sup>e</sup> )	38 000 €
	Le Concert de l'Hostel Dieu (2 <sup>e</sup> )	20 000 €
	Les Amis du Quatuor Debussy (4 <sup>e</sup> )	15 000 €
<b>Projet pédagogique</b> 7 000 €	Les Petits Chanteurs de Lyon (5 <sup>e</sup> )	7 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>144 000 €</b>

2- Les conventions cadre et d'application financière susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations ADIPAC les P.C.L. et le Concert de l'Hostel Dieu sont approuvées.

3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents et à les mettre en œuvre.

- 4- La dépense correspondante, soit 144 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021, programme SOUTIENAC, opération CASINOAC, nature 65748, fonction 30, ligne de crédit 47466.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET